

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLOME D'ÉTAT
SUPERIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ
« PERFORMANCE SPORTIVE » MENTION « TENNIS »**

<p>REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p>REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p>REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A 212-57 du code du sport.</p> <p>Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p>MODALITES D'EVALUATION</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p>
<p>UC 1 - Construire la stratégie d'une organisation du secteur</p>			
<p>Conception du projet de la structure de tennis</p> <p>Préparation du projet stratégique de performance en tennis en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Formalisation d'un projet de développement en tennis en lien avec les caractéristiques et besoins singuliers des publics impliqués</p>	<p>C 1.1 - Préparer la prise de décision en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers des publics</p> <p>C 1.2 - Elaborer un projet de développement en lien avec les spécificités des publics impliqués</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organise une veille en termes d'information dans le champ d'intervention de l'organisation dans le cadre de réseaux professionnels en lien avec les spécificités des publics impliqués - Analyse les caractéristiques économiques, sociales, politiques et culturelles de son territoire en lien avec les caractéristiques et les besoins singuliers de tous les publics <p>Analyse l'impact des politiques publiques sur</p>

<p>Partage d'analyses stratégiques avec les instances dirigeantes en lien avec les spécificités des publics impliqués</p> <p>Elaboration de la stratégie de mise en œuvre du projet de développement en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués</p> <p>Organisation de la mise en œuvre des actions partenariales dans le domaine du tennis</p> <p>Pilotage des actions de relation publiques dans le domaine du tennis</p> <p>Vérification de la mise en œuvre des procédures administratives au sein de la direction sportive en adaptant les moyens et les outils utilisés aux particularités de chaque membre de l'équipe</p>	<p>C 1.3 - Mobiliser les instances dirigeantes en tenant compte des particularités des interlocuteurs impliqués</p>	<p>performance sportive en tennis</p> <p>-d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</p>	<p>l'activité de la structure de tennis en lien avec les caractéristiques et les besoins singuliers des publics en intégrant notamment le handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formalise des diagnostics stratégiques pour les instances dirigeantes de la structure de tennis en adaptant les modalités de communication aux singularités de ses interlocuteurs - Veille au respect des objectifs, des valeurs et des méthodes de la structure de tennis dans une perspective éducative et intégrative - Formalise un projet de développement en lien avec les caractéristiques et les besoins singuliers des publics impliqués - Elabore des dossiers de financement - Mobilise les ressources internes dans la préparation d'un projet de développement en favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous - Anime une démarche d'ingénierie de projet en
--	---	---	--

			<p>favorisant la dimension collective du travail en équipe et l'intégration de tous</p> <ul style="list-style-type: none"> - Transmet l'information nécessaire à la prise de décision en adaptant les modalités de communication aux singularités de ses interlocuteurs - Expose les alternatives stratégiques aux instances dirigeantes pour répondre aux objectifs et aux besoins particuliers des publics - Prépare les travaux des assemblées décisionnelles en adaptant les modalités et outils de communication aux singularités de ses interlocuteurs
--	--	--	---

UC 2 - Gérer les ressources humaines et financières d'une organisation du secteur

<p>Direction d'une structure de tennis</p> <p>Accompagnement de l'équipe dans l'analyse de son organisation de travail en tenant compte des spécificités des publics impliqués afin de favoriser à l'intégration de tous</p>	<p>C 2.1 - Gérer les ressources humaines d'une organisation du secteur en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous afin de répondre aux caractéristiques et</p>	<p>Une seule situation d'évaluation permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de:</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conçoit une stratégie de développement des ressources humaines -Anticipe l'évolution des besoins en personnel au regard de la prise en compte de leurs caractéristiques spécifiques et de celles des publics
---	--	---	--

<p>Prescription des organisations de travail des équipes en prenant en compte les caractéristiques et besoins particuliers de chaque acteur de manière à favoriser l'intégration</p>	<p>besoins singuliers des publics</p>	<p>- la production d'un document analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de performance sportive en tennis.</p>	<p>-Négocie le plan de formation du personnel en compte les caractéristiques et besoins singuliers de chaque membre de l'équipe afin de répondre aux problématiques des publics</p>
<p>Négociation du plan de formation du personnel en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers de chacun afin de répondre aux problématiques des publics</p>	<p>C 2.2 - Gérer les ressources financières d'une organisation du secteur</p>	<p>- une soutenance orale suivie d'un entretien.</p>	<p>- Gère les relations sociales au sein de la structure de tennis en veillant à respecter l'intégration de tous</p>
<p>Définition du fonctionnement financier de la direction sportive en tennis</p>	<p>C 2.3 - Rendre compte de la mise en œuvre de la délégation en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et les outils aux singularités de chacun</p>		<p>- Contrôle la gestion administrative du personnel</p>
<p>Analyse du compte de résultats et du bilan annuel</p>			<p>-Procède à l'évaluation des personnels en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun</p>
<p>Surveillance du respect des différents protocoles de travail établis adaptés aux caractéristiques spécifiques des acteurs</p>			<p>-Etablit les budgets prévisionnels et les dossiers de financement</p>
<p>Evaluation de la pertinence du fonctionnement administratif de la direction sportive de tennis</p>			<p>- Organise le fonctionnement financier de la structure de tennis</p>
			<p>- Négocie avec les prestataires de la structure de tennis</p>
			<p>- Contrôle les différentes procédures d'exécution budgétaire</p>

<p>Organisation des différentes délégations en prenant en compte les caractéristiques et besoins singuliers de chacun</p> <p>Conduite de l'évaluation du système de travail.</p>			<ul style="list-style-type: none"> -Evalue la pertinence des modes de fonctionnement de la structure de tennis en lien avec les spécificités des publics impliqués, acteurs et pratiquants - Explique les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés - Elabore des propositions d'évolutions possibles en veillant à respecter l'intégration de tous
--	--	--	--

UC 3 - Diriger un système d'entraînement en tennis

<p>Encadrer des activités complexes d'entraînement et de formation en tennis</p> <p>Pilotage du système de l'entraînement en tennis à partir d'une analyse des problématiques singulières des sportifs et de leur projet individualisé de performance</p> <p>Organisation du système de l'entraînement en tennis en adaptant les démarches, les outils et les objectifs aux spécificités des publics impliqués</p>	<p>C 3.1 - Concevoir le plan de performance sportive en tennis en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap</p> <p>C 3.2 - Planifier la préparation de la</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document numérique portant sur la conduite d'un système d'entraînement en tennis et une action de formation de cadres - une conduite de séance individuelle de tennis suivie d'une soutenance orale 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse les facteurs de la performance sportive en tennis en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués - Définit les objectifs de performance à court, moyen et long terme en tennis adaptés au caractéristiques spécifiques des publics encadrés - Choisit les indicateurs de réussite intermédiaire adaptés
---	---	---	---

<p>Observation de la performance des autres joueurs pendant la compétition en tennis</p> <p>Evaluation du système d'entraînement en tennis</p> <p>Organisation des échanges de pratique avec une équipe technique en tennis</p> <p>Réalisation de comptes rendus et de bilans pédagogiques</p> <p>Encadrement de stagiaires dans le cadre de formation de formateurs en tennis en tenant compte des caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués, stagiaires et pratiquants</p>	<p>performance sportive en tennis à partir des caractéristiques spécifiques et des objectifs des pratiquants</p> <p>C 3.3 - Accompagner l'athlète vers l'optimisation de la performance en tennis en tenant compte de ses caractéristiques singulières</p> <p>C 3.4 - Conduire l'évaluation du projet de la performance en tennis adapté aux caractéristiques et besoins de chacun</p>		<p>au niveau de progression et aux singularités des pratiquants</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit une politique de détection des jeunes joueurs de tennis en veillant à respecter l'intégration de tous - Organise les échanges de pratique avec une équipe technique de tennis - Organise la cohérence entre les différents temps de la préparation de la performance sportive en tennis - Définit les axes de la préparation physique des joueurs de tennis en lien avec leurs caractéristiques singulières - Définit les axes de la préparation mentale des joueurs de tennis en lien avec leurs caractéristiques singulières - Conçoit une politique de suivi social et professionnel des joueurs de tennis en tenant compte de leurs besoins particuliers - Dirige l'entraînement en tennis en tenant
---	--	--	--

	<p>C 3.5 - Organiser des actions formatives dans le cadre des réseaux professionnels en tennis en prenant en compte les caractéristiques singulières et les besoins des publics impliqués</p>		<p>compte des caractéristiques singulières des différents publics</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veille au respect des différents protocoles de travail établis afin de répondre aux objectifs et aux besoins particuliers de chaque pratiquant - Encadre les joueurs de tennis dans le cadre de la compétition en prenant en compte la singularité de chacun - Analyse le comportement des joueurs de tennis pendant la compétition en prenant en compte la singularité de chacun - Met en œuvre des médiations d'ordre stratégique, technique, physique ou relationnel adaptées aux spécificités des publics encadrés - Gère la relation avec les médias - Formalise les bilans sportifs en tennis en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux singularités des joueurs
--	---	--	---

			<ul style="list-style-type: none">- Analyse les écarts constatés entre les résultats et les objectifs fixés- Propose aux instances dirigeantes de nouvelles perspectives de développement selon une logique inclusive- Conçoit des actions de formation adaptées aux besoins des réseaux professionnels du club ou de la structure de tennis- Coordonne la mise en œuvre des actions de formation décidées en prenant compte des caractéristiques singulières des publics impliqués- Anime des actions de formation en tennis en adaptant les démarches et les outils pédagogiques aux singularités de chacun- Participe aux échanges professionnels dans le cadre de formation de formateurs en tennis en veillant au respect de l'intégration de tous- Evaluer des actions de formations en tennis notamment au regard de la prise en compte
--	--	--	--

			des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun
UC 4 - Encadrer le tennis en sécurité			
<p>Encadrement du tennis en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même</p> <p>Encadrement du tennis en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers, et en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité tennis en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en tennis</p>	<p>C4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en tennis</p> <p>C4.2 - Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.3 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de tennis en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques</p> <p>C4.4 - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en tennis tout en impliquant les pratiquants dans la</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen d'une soutenance orale portant sur les aspects sécuritaires</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en tennis - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en tennis en choisissant des moyens de transmission de l'information adaptés aux caractéristiques des pratiquants. - Met en œuvre des démarches pédagogiques adaptées permettant au pratiquant d'expérimenter la discipline en sécurité. - Évalue et anticipe les risques objectifs et potentiels liés à la pratique du tennis pour le joueur en accordant une vigilance particulière à ses caractéristiques singulières (physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques). - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas

	gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers		d'incident ou d'accident en tennis en prenant en compte les singularités du pratiquant <ul style="list-style-type: none">- Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique du tennis- Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du tennis et au milieu dans lequel il se pratique- Assure la sécurité passive des équipements de tennis- Prévient les comportements à risque en tennis- Agit ou fait appel à un tiers lorsqu'il rencontre ses propres limites, pour préserver l'intégrité physique et psychique en cas de maltraitance des mineurs et des personnes vulnérables
--	---	--	--